



# France Douglas : l'outil qui fait avancer la filière depuis plus de 25 ans !

**F**rance Douglas est une association à caractère interprofessionnel créée en 1993, en partenariat avec les principales fédérations nationales (Union de la Coopération Forestière Française, Fransylva, Fédération Nationale du Bois, Fédération Française du Bâtiment,...). Elle conduit toutes les actions de recherche, de veille normative et réglementaire, de communication ou d'animation utiles à l'émergence d'une filière d'excellence, en vue de valoriser la ressource française de Douglas.

Disposant d'une compétence nationale, l'association a dès l'origine souhaité associer de façon équilibrée l'ensemble des maillons de la filière concernés par la valorisation du douglas. La composition du conseil d'administration reflète cette volonté, puisqu'il réunit à la fois des représentants locaux, répartis au sein de 5 collèges thématiques, et des représentants nationaux de fédérations professionnelles ou d'organismes de recherche et de développement qui sont membres de droit.

Les collèges thématiques, disposant chacun de 5 membres, couvrent la filière de l'amont (producteurs) à l'aval (scieurs, industriels de la seconde transformation, prescripteurs et bureaux d'études). Les membres de droit, soit une quinzaine d'organismes ou fédérations qui participent régulièrement aux travaux de l'association, assurent une cohérence avec l'échelon national.

LE DOUGLAS EN FRANCE, C'EST :



**420 000 hectares**

DE PEUPELEMENTS, SOIT  
LE 1<sup>ER</sup> MASSIF EUROPÉEN



**1 100 000 m<sup>3</sup>**

DE SCIAGES PRODUITS EN 2017.  
2,5 MILLIONS PRÉVUS EN 2035.



**1 matériau**

IDÉAL POUR LE MARCHÉ DE LA  
CONSTRUCTION : DURABILITÉ NATURELLE  
ET PERFORMANCE MÉCANIQUE.

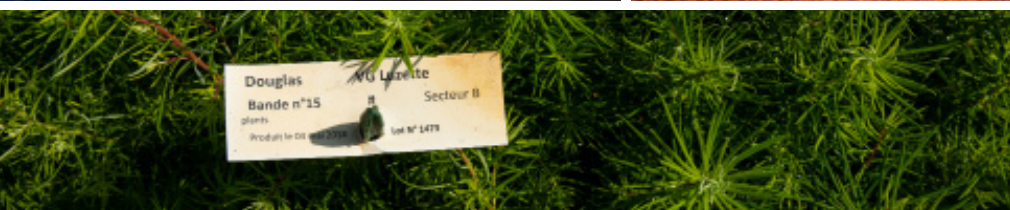
Plus d'informations sur le site dédié :  
[france-douglas.com](http://france-douglas.com)



## LA NORMALISATION, PORTE D'ENTRÉE DES MARCHÉS

Membre des différentes Commissions de normalisation, France Douglas, après avoir permis d'introduire le douglas au sein du dispositif normatif français et européen, veille depuis lors à son positionnement dans les textes (normes, DTU,...), en partenariat avec ses adhérents pour lesquels elle joue un rôle d'interface.

L'investissement de l'association a ainsi permis de confirmer les qualités de durabilité naturelle du douglas au sein du FD P 20 651 relatif à la durabilité des ouvrages bois, ou encore au sein du DTU 41-2 et 51-4 relatifs aux règles de mise en œuvre des bardages et platelages ou de faciliter l'usage de l'essence en bois lamellé-collé.



## SERVICES AUX ADHÉRENTS

# Pourquoi adhérer ?

Adhérer à France Douglas est le premier acte d'engagement pour participer au développement d'une filière qui affirme chaque année davantage son potentiel économique, social et environnemental. Adhérer, c'est aussi bénéficier :

### DES OUTILS TECHNIQUES, ÉTUDES ET TRAVAUX DE RECHERCHE À DISPOSITION DES ADHÉRENTS

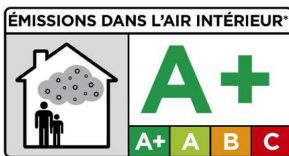
- **Qualification du matériau** : France Douglas conduit les études nécessaires à une meilleure connaissance des propriétés du matériau
- **Qualification de produits pour la construction** : France Douglas a réalisé une collection de trois guides techniques décrivant les principaux produits de construction, rénovation et décoration.
- **Études spécifiques** : France Douglas engage toute étude de nature à améliorer la lisibilité du douglas sur le marché (Déclarations Environnementales collectives, niveau d'émission en Composés Organiques Volatils...). Chaque adhérent peut bénéficier et utiliser le résultat de ces études pour le compte de son entreprise.
- **Développement d'indicateurs de filière** : France Douglas fait réaliser des études de ressource ou élabore des outils technico-économique (indice BIOM).
- **Création de nouvelles variétés améliorées** : France Douglas participe à un programme visant à la création de variétés disposant de meilleures propriétés technologiques et mieux adaptées au changement climatique.

### DES OUTILS DE COMMUNICATION ET ACTIONS DE PROMOTION ÉLABORÉS PAR L'ASSOCIATION

- **Présence sur les salons professionnels** : France Douglas représente la filière sur les principaux salons nationaux et internationaux : Carrefour International du Bois, Bâtimat, Eurobois, Euroforest, Forum Bois Construction, Woodrise...
- **Actions ciblées en direction des prescripteurs** : France Douglas organise chaque année plusieurs journées d'information et de visites de bâtiments auprès d'architectes et décideurs publics/privés.
- **Edition et diffusion de documents spécifiques** : France Douglas met à disposition de ses adhérents une documentation technique (guides produits) et généraliste (plaquette d'information).
- **Relations presse et publicité** : France Douglas assure la diffusion régulière d'information dans les principaux supports de communication.
- **Un site Internet dédié** : France Douglas a développé un site Internet comme un véritable outil de filière, faisant la promotion des savoir-faire de ses adhérents.

## Une offre qualifiée

La structuration et la professionnalisation de la filière douglas qui s'est opérée durant les 5 dernières années a permis de proposer, au travers d'une offre produits standardisée, une référence reconnue pour l'ensemble des acteurs de la filière. Cette offre a été formalisée au travers de 3 guides produits pour la construction, la décoration et la rénovation. A partir de cette base indispensable, l'association et ses adhérents continuent le travail de qualification de nouveaux produits à plus forte valeur ajoutée et de soutien à l'émergence de produits stratégiques pour la filière – en lien avec l'évolution de la ressource et les demandes du marché : optimisation des emplois structurels, qualification de produits pour la menuiserie, développement de produits innovants,...



## Une lisibilité accrue

France Douglas a fait réaliser pour ses adhérents 12 FDES (fiches de déclaration environnementale) pour les produits qualifiés collectivement : poutre en lamellé-collé hors aubier ou avec aubier traitée, lambris, parquet/plancher, bardage avec traitement, bardage sans traitement, platelage avec traitement, platelage sans traitement, ossature, charpente traditionnelle, sciages bruts, sciages secs. Les déclarations environnementales et leur rapport d'accompagnement ont fait l'objet d'une vérification selon le programme INIES. Les études préalablement réalisées par l'association, comme le niveau d'émission en composés organiques volatils des produits Douglas mis en œuvre à l'intérieur du bâtiment ont pu être mises à profit sur INIES. L'ensemble des rapports et des FDES est consultable depuis début 2019 sur la base INIES.

## Rassembler et communiquer

France Douglas organise régulièrement des réunions d'information et de transfert de connaissances, à l'image des journées prescription destinées à sensibiliser la maîtrise d'ouvrage aux potentialités de la filière, des journées d'information auprès des sylviculteurs ou des dernières Assises Nationales du Douglas, qui ont rassemblé à Bordeaux plus de 300 personnes.





### Entreprises référencées

Consultez les fiches  
de nos adhérents



### Médiathèque

Catalogues produits,  
études techniques,  
outils collectifs, vidéos



### Galerie des réalisations

Présentation de  
projets architecturaux



## Notre site web : votre outil

La filière Douglas dispose depuis 2017 d'une e-vitrine complète, mettant en valeur les qualités du Douglas dans le secteur de la construction.

- Contenu informatif : pour tous connaître sur le douglas en tant que ressource forestière et matériau
- Mise en valeur des entreprises adhérentes pour trouver le bon produit ou le savoir-faire dont vous avez besoin
- Galerie des réalisations présentant les derniers projets emblématiques
- Médiathèque rassemblant l'intégralité des documentations éditées par l'association, avec une partie réservée aux adhérents pour les résultats d'études techniques et l'accès aux outils collectifs.
- De l'actualité : disponible également au travers du journal Douglas info, de la newsletter et des réseaux sociaux !

# Comment adhérer ?

Sélectionnez le montant correspondant à votre situation, en cochant la case correspondante, et acquittez votre cotisation par chèque à l'ordre de France Douglas

**ou**

Contactez-nous via [contact@france-douglas.com](mailto:contact@france-douglas.com)  
ou au 05 87 50 41 99 / 06 62 81 15 46

- Personne physique** -----50 €
- Organisme de formation**-----200 €  
Affichage de votre logo avec lien vers votre site web dans la rubrique «partenaires»
- Personne morale** -----300 €  
Affichage de votre logo avec lien vers votre site web dans la rubrique «partenaires»
- Entreprises** -----600 €  
Votre fiche entreprise est consultable sur [france-douglas.com](http://france-douglas.com)